

TRAIT D'UNION

#24
Novembre
Décembre 2016
la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



Patrick DEPYL,
Maire de La Wantzenau

EDITO

Chères Wantzenauviennes
et chers Wantzenauviens,

Certains veulent vous faire croire que La Wantzenau va accueillir de grandes tours dans le cadre de l'aménagement du Schwemmlach. Je m'étonne d'ailleurs que le terme de gratte-ciel ne soit pas employé.... Agiter un tel chiffon rouge est démagogique et constitue une ficelle un peu grosse.

Ils seraient plus inspirés de participer à la vie démocratique de la commune en cessant de pratiquer la politique de la chaise vide dans les commissions qui abordent ces sujets d'urbanisme. Tout cela n'est pas très sérieux....

Aucun projet d'envergure à ce jour n'a été initié sans l'avis des populations riveraines concernées. Beaucoup d'entre vous peuvent en témoigner, il en sera de même pour les futurs quartiers.

Ce qui est vrai et ce qui est monté en mayonnaise, c'est que nous avons souhaité, en total accord avec la SERS, notre partenaire, ne fermer aucune porte et ne pas nous retrouver bridés par un PLU trop restrictif.

La remarque du commissaire-enquêteur est, sur ce point, pleine de bon sens. Il souhaite en substance que la population soit consultée si un élément architectural vient modifier la physionomie de notre village. C'est également notre position.

L'équation reste toujours la même : comment répartir la construction de 400 logements sur 12 ha ? Soit on étale le bâti au détriment des espaces verts, soit on imagine quelques bâtiments avec des hauteurs raisonnables pour augmenter la place de la nature. Ce débat n'est pas tranché.

L'équipe municipale travaille sur différentes options et nous vous présenterons quelques esquisses, le 30 janvier prochain, lors d'une nouvelle réunion publique.

D'ici là, nous sommes à la disposition de chacun d'entre vous qui souhaiterait des explications.

Avec un peu d'avance, permettez-moi au nom du Conseil Municipal, de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.



La Wantzenau
Strasbourg Eurométropole

SOMMAIRE

- p.2** BOUM D'HALLOWEEN
RENDEZ-VOUS CITOYEN
- p.3** CONSTRUCTION DU CLUBHOUSE ET DES
VESTIAIRES AU STADE MUNICIPAL
CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017
- p.4** INAUGURATION DU TERRAIN MARCEL
DIEBOLD
PREMIÈRE PIERRE POUR UN TOIT
- p.5** MISSION RECENSEMENT À LA WANTZENAU
- p.6** LA BALADE DES LUMIÈRES
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- p.7** OYEZ ! OYEZ WANTZENAUVIENNES,
WANTZENAUVIENS... !
EN JANVIER... AU FIL D'EAU
- p.8** EN IMAGES
PAROLE À L'OPPOSITION

AGENDA

Décembre - Janvier

- 04/12** APÉRO JEUX
À 10h - Espace Jean-Claude KLEIN
- 07/12** HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS
À 10h et à 16h - Bibliothèque
- 10/12** ATELIERS BRICOLAGE
De 15h à 17h - Bibliothèque
- 10/12** CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
À 18h - Fil d'Eau
- 10/12** MARCHÉ DE NOËL
11/12 Samedi de 15h à 21h
Dimanche de 11h à 19h
- 13/12** ATELIER CULINAIRE - LE FIL D'EAU À TABLE
14/12 À 19h - Fil d'Eau
- 14/12** CONTES DE NEIGE ET DE NOËL
À 15h - Fil d'Eau
- 21/12** APRÈS-MIDI JEUX
À 14h - Bibliothèque
- 26/12** LA BALADE DES LUMIÈRES
À 17h - Espace Jean-Claude KLEIN
- 05/01** LES VŒUX DU MAIRE
À 19h - Fil d'Eau
- 13/01** TOUT SAUF LE COUPLE
À 20h - Fil d'Eau
- 28/01** THÉÂTRE ALSACIEN
À 20h15 - Foyer socio-culturel
- 28/01** CONCERT CLASSIQUE
À 20h - Fil d'Eau

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Patrick Depyl, Maire

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN PAGE:

Anne-Sophie Rauscher & Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie, Associations

et Stéphane Meyer

COUVERTURE : Mairie

IMPRESSION : Imprimerie Parmentier - LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : Novembre 2016

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

Tél. 03.88.59.22.59 • Fax. 03.88.59.22.50

Courriel : info@la-wantzenau.fr

Site Internet : www.la-wantzenau.fr

Site Internet du Canal Local : www.wantztv.fr

BOUM D'HALLOWEEN

« Il est bien peu de monstres qui méritent la peur que nous en avons »
André Gide

Halloween est une fête ancienne qui se déroule le soir qui sépare le 31 octobre et le 1^{er} novembre de chaque année, célébrée surtout au Canada, en Irlande, en Australie, en Grande Bretagne... et à La Wantzenau.

La coutume est de se déguiser avec des costumes étranges, effrayants, certains font même froid dans le dos (sorcières, vampires, monstres...) et laisse ainsi libre cours à l'imagination des enfants, mais aussi des parents!

Cette année, tous se sont donnés rendez-vous au Fil d'Eau. En effet, vampires, sorcières, princesses pirates et zombies... ont hanté le Fil d'Eau, ce lundi 31 octobre

pour fêter Halloween!!! Cet événement gratuit organisé par la mairie a rassemblé de nombreux enfants autour d'une boum déguisée.

Sourires et délires en tout genre, la fête des petits monstres a été une belle réussite!!! Merci à tous pour votre imagination et votre bonne humeur!!!



RENDEZ-VOUS CITOYEN

« Comme je m'y étais engagé l'an passé, je souhaite faire le point avec vous sur les finances de la commune et sur l'avancement des différents projets d'aménagement qui sont aujourd'hui tous engagés.

Cette réunion publique aura lieu le 30 novembre à 20h au Fil d'Eau. Nous avons déjà évoqué les orientations budgétaires lors d'un débat en Conseil Municipal et nous sommes en pleine préparation du budget 2017. Cette réunion publique arrive donc au bon moment et j'espère vous y retrouver nombreux. »

Patrick DEPYL



Réalisation & Financement des Grands Projets

RENDEZ-VOUS CITOYEN
Mercredi 30 novembre 2016
à 20h
Le Fil d'Eau

www.lawantzenau.fr



CONSTRUCTION DU CLUB HOUSE ET DES VESTIAIRES AU STADE MUNICIPAL

Le 21 octobre dernier a eu lieu la réunion de lancement du chantier du club house et des vestiaires en présence des différents corps d'état retenus pour la réalisation de ces travaux.

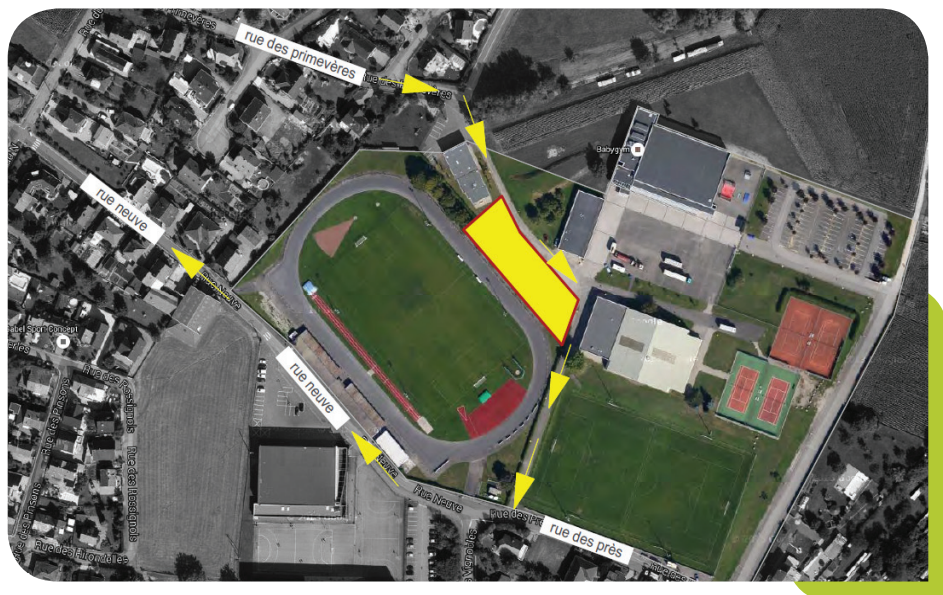
Après l'achèvement du terrain synthétique et le début des travaux des nouveaux ateliers municipaux, un nouvel équipement va voir le jour.

Sur le site, les travaux de démolition des tribunes en béton existantes ont démarré le 7 novembre et seront suivis par des travaux de terrassements. La durée de construction de ce projet est estimée à 9 mois, dont 3 mois exclusivement réservés au gros œuvre.

Durant cette période de gêne pour les riverains, dans la rue des Primevères, la rue Neuve ainsi que la rue des Prés, la vitesse sera limitée à 30 km/h.

Un sens de circulation a également été instauré pour l'approvisionnement du chantier. En effet, la rue des Primevères servira d'accès au chantier, tandis que la sortie des véhicules et engins se fera par la rue Neuve ou la rue des Prés.

Cyril REB



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017

Vous aimez les fleurs, les plantes, votre jardin ou votre balcon, vous avez la main verte et vous avez adopté des gestes écologiques dans la gestion et l'entretien de votre jardin ? Chaque année, l'ADT (Alsace Destination Tourisme), mandatée par le Conseil départemental, organise un concours des maisons, villes et villages fleuris. L'objectif de ce concours est d'encourager le fleurissement et l'embellissement, afin d'offrir aux habitants un cadre de vie quotidien plus agréable et un environnement remarquable.

Le concours des maisons fleuries récompense les initiatives privées en matière du fleurissement.

Depuis cette année, ce concours se fait sur la base de photos numériques et de nouvelles catégories de classement ont été adoptées par l'ADT :

- 1^{ère} catégorie : maisons avec jardin,
- 2^{ème} catégorie : maisons sans jardin ou appartements,
- 3^{ème} catégorie : immeubles collectifs (espaces publics et privés extérieurs),

- 4^{ème} catégorie : hôtels, restaurants, gîtes et prestataires en accueil touristique,
- 5^{ème} catégorie : fermes, corps de fermes, exploitations viticoles en activité,
- 6^{ème} catégorie : immeubles industriels et commerciaux,
- 7^{ème} catégorie : potagers fleuris (particuliers, associations de jardins familiaux, jardins partagés, potagers sauvages).

La participation à ce concours fait partie intégrante de notre volonté de décrocher une 4^{ème} fleur au concours des Villes et Villages fleuris.

Notre commune pourra ainsi présenter 7 candidats au maximum (toutes catégories confondues) avec 5 photos par maison. La présélection de photos, réceptionnées par Alsace Destination Tourisme, sera effectuée par les jurys d'arrondissement, puis présentée au jury départemental, qui établira ensuite le palmarès de chaque département (3 lauréats maximum par catégorie).

La remise des prix, dont le montant est fixé annuellement par l'ADT, s'effectue naturellement en fonction du classement.

Donc avis à toutes les mains vertes de La Wantzenau : « À vos graines, prêts, fleurissez... ! ».

Car toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui !



INAUGURATION DU TERRAIN MARCEL DIEBOLD

Le 22 octobre dernier, le nouveau terrain de football synthétique de La Wantzenau, unique dans le Bas-Rhin, a été inauguré. Il porte désormais le nom de Marcel Diebold, Membre fondateur et Président du Club de football de La Wantzenau, de 1945 à 1975.

Lors de cette inauguration, Monsieur Le Maire Patrick Depyl, a fédéré toutes les générations autour du terrain, en présence, précisément de Monsieur Marcel Diebold, mais également de Monsieur Albert Gemmrich, Président de la Ligue d'Alsace de Football Association et de Monsieur André Hahn, son Vice-président, de Monsieur Georg, Adjoint au Maire, Membre de la LAFA et lui-même ancien joueur et passionné de football, de Monsieur Alain Kern, Président du club de football de La Wantzenau, de Monsieur Marc Keller, Président du

Racing Club de Strasbourg et ancien joueur professionnel international français, de Madame Christiane Wolfhugel, Conseillère départementale, de Monsieur Denis Riedinger, Maire de Hoerdt et de Madame Vanessa Wagner, Conseillère régionale.

Comme l'a souligné Marc Keller, La Wantzenau est une « terre d'innovations » ! Nous ne dirons pas le contraire....

Il a également évoqué la possibilité que l'équipe du Racing Club de Strasbourg vienne s'entraîner sur ce terrain plein d'atouts !

Cette inauguration fut un moment très attendu, plein d'émotions, de bonne humeur et de convivialité ! Suite à la prochaine mi-temps...



Monsieur Marcel Diebold, membre fondateur et Président du Club de football de La Wantzenau, de 1945 à 1975.



Christophe Georg, adjoint au Maire, Marc Keller, Président du Racing Club de Strasbourg et ancien joueur professionnel international français et Alain Kern, Président du club de football de La Wantzenau.



Albert Gemmrich, Président de la Ligue d'Alsace de Football Association, Patrick Depyl, Maire de La Wantzenau et Marc Keller, Président du Racing Club de Strasbourg et ancien joueur professionnel international français.



Albert Gemmrich, Président de la Ligue d'Alsace de Football Association, Patrick Depyl, Maire de La Wantzenau et Christiane Wolfhugel, Conseillère départementale.

PREMIÈRE PIERRE POUR UN TOIT

C'est une opération immobilière, au centre de la commune, avec en totalité, quatre logements aidés.

Ce projet immobilier accueillera des logements sociaux dont les principaux partenaires, Habitat de l'III et la mairie de La Wantzenau, ont posé la première pierre, le 11 octobre dernier.

Des familles en attente d'un logement trouveront ainsi un toit grâce à ce nouveau collectif.

Ce projet modeste, dont la livraison est prévue mi-2017, marque la volonté de la commune de palier à la carence en logements sociaux.

La résidence sera composée de deux 3 pièces et de deux 4 pièces, en duplex, dotés de terrasse, avec des jardins privatifs en rez-de-chaussée.

Le coût du programme s'élève à environ 770 000 euros, avec des participations de la commune et de l'Eurométropole.



Emmanuel Bachmann, Président d'Habitat de l'III, Eric Kress (AEK Architecture), Jean-Bernard Roemer et Patrick Depyl, Maire de La Wantzenau

À l'horizon 2030, ce sont plus de 300 logements qui sortiront de terre, avec une priorité pour les Wantzenauviens ou ceux qui travaillent dans la commune.



MISSION RECENSEMENT À LA WANTZENAU

La campagne de recensement 2017 : du 19 janvier au 18 février 2017



RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,1 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune

LA BALADE DES LUMIÈRES

Le lundi 26 décembre 2016 de 17h à 19h, venez participer, à la tombée de la nuit, à la Balade des lumières organisée par le Lions Club de La Wantzenau.

Le départ et le retour se feront à l'espace Jean-Claude Klein. Le parcours est de 4 kilomètres environ, éclairé par des feux suédois et sécurisé.

Animation musicale et conteuses agrémenteront cette marche nocturne.

La participation est de 5 euros par personne, avec une collation offerte à mi-parcours. C'est gratuit pour les enfants et un lampion leur sera offert.

A l'arrivée restauration payante (*tartes flambées, knacks, boissons*).

Les bénéfices de cette manifestation serviront à l'achat d'un chien guide d'aveugle.



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

COURS DE GYMNASTIQUE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE : QI GONG

Le Qi Gong est une gymnastique chinoise ancestrale qui permet l'entretien de la santé. Sa pratique aux mouvements calmes et lents est une expérience en conscience qui apaise le mental, détend et assouplit le corps.

Ses fondements s'appuient sur la médecine traditionnelle chinoise qui fait référence au principe de l'énergétique.



- Cours d'essai GRATUIT
- Jeudi matin de 9h45 à 11h15 à l'Espace Jean Claude KLEIN rue des Vergers 67610 LA WANTZENAU

Pour tous renseignements :

tél : 03 88 83 04 48 ou

06 06 80 57 37

www.ginkgo-asso.org ou

info@ginkgo-asso.org

OYEZ ! OYEZ WANTZENAUVIENNES, WANTZENAUVIENS... !

Cette année vous aviez « *la bonne adresse* » pour venir nous voir et nous espérons que vous l'aurez encore l'année prochaine !

Les **10 et 11 mars 2017** ainsi que les **17 et 18 mars 2017**, nous vous attendons au foyer socio-culturel à 20h30 pour une nouvelle pièce de Jérôme Dubois! Notez déjà les dates sur vos agendas !

Parlons maintenant de la nouvelle pièce.

Connaissiez-vous tata Odette? Non! Elle nous a quittés malheureusement mais elle a laissé un héritage diabolique à ses neveux et quel héritage ! Ils en sont, encore aujourd'hui, étonnés et surpris ! « *Diabolique tata Odette !* », ils vous diront.



Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre sur la page « **Facebook** » tenue à jour assez régulièrement.

N'hésitez pas. Cela sera notre lien de contact, nous comptons sur vous.

La Troupebadour

EN JANVIER... AU FIL D'EAU

TOUT... SAUF LE COUPLE

Vendredi 13 janvier à 20h

Peut-on encore vivre en couple sereinement avec Oscar Pistorius ? Est-ce que regarder Fort Boyard avec sa chérie peut doper sa libido ? Peut-on encore visiter la Syrie en amoureux ?



THÉÂTRE ALSACIEN

Samedi 28 janvier à 20h15

C'est la rentrée et, comme à l'accoutumée, les membres de la SECTION de THÉÂTRE ALSACIEN de LA WANTZENAU reprennent le chemin du Foyer socio-culturel pour le démarrage de leur nouvelle saison.



CONCERT CLASSIQUE

Samedi 28 janvier à 20h

L'ensemble instrumental « **Volutes** » sous la direction d'Etienne Bardon nous propose un concert de musique classique avec la participation des solistes, Philippe HECHLER, à la trompette et Charles OFFENSTEIN, au piano.



EN BREF



► Rendez-vous citoyen

Rendez-vous le 30 novembre prochain, à 20h, au Fil d'Eau pour partager les réalisations et connaître les financements des grands projets de La Wantzenau.

Ce rendez-vous citoyen a été programmé à l'initiative de Monsieur le Maire. Il permettra aux Wantzenauviens de comprendre les enjeux des grands projets de la Commune, ainsi que leur financement.

► Marché de Noël à La Wantzenau

Comme chaque année, à la même période, le Marché de Noël prendra place sur le parking et dans la salle du rez-de-chaussée de la Mairie, les 10 et 11 décembre prochains.

Au programme :

Vente de sapins de Noël dès le samedi à 10h.

Collecte de fonds pour le service de pédiatrie de l'hôpital de Saverne. Collecte par le Père Noël pour l'association Carijou : jouets (*anciens, même abîmés*), matériel de puériculture, livre, peluche, vélo...

Ouverture exceptionnelle de la bibliothèque le samedi de 14h30 à 18h : boîte aux lettres pour le Père Noël et bricolage.

Crêpes - Bredle - Confitures - Miel - Bretzels
Tartes Flambées - Knacks - Soupe - Croque-monsieur - Marrons chauds - Pains d'épices
Jus de pommes chaud - Vin chaud - Bière artisanale...

Sujets et décorations de Noël - Patchwork
Artisanat africain - Cartes de Vœux - Livres de contes - Bougies en cire d'abeille - Bijoux et objets de décoration en porcelaine, en bois...

Nichoires, mangeoires et graines pour les oiseaux.

► Voeux du Maire

La traditionnelle cérémonie des Voeux du Maire aura lieu le jeudi 5 janvier 2017, à 19h, à l'Espace Culturel Le Fil d'Eau.

► SRPO - « L'été nous chantons pour vous, l'hiver pensez à nous ! »

Pour vous permettre de nourrir les oiseaux en hiver, la Station Régionale de Protection des Oiseaux vous propose chaque année d'acheter des graines de tournesol.

Pendant toute la période froide, graines, nichoirs, mangeoires ou encore boules de graisse sont mis en vente lors des permanences de l'association, tous les samedis matins de 10h à 12h, à la Maison des Associations, 34 rue des Héros et/ou au tabac Au Hasard, rue des Héros.

EN IMAGES

Les faits marquants en images



1



2



3

Légende :

1. Boulevard des Airs - Le Fil d'Eau (03/11/16) © Stéphane Meyer
2. Défilé des Lumières - Mairie (10/11/16)
3. Dépôt de gerbe - Monument aux Morts (11/11/16)

PAROLE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

► Notre Wantzenau

UN PLU SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Dans le mémoire en réponse à l'enquête publique, nous avons été surpris par la demande de modification du Plan local d'urbanisme. Lors du conseil municipal, nous avons demandé des explications au Maire sur sa volonté de modifier le PLU et ce, sans aucune concertation ni information préalable. Il compte ainsi accorder le droit de construire des immeubles de 25 mètres c'est-à-dire jusqu'à 8 étages !

Le Maire a reconnu : « 25 mètres, c'est une ouverture pour mettre en place un signal fort d'entrée de l'Eurométropole, avec des tours permettant aux architectes de se faire plaisir ». La WANTZENAU n'est pas un terrain de jeu ! Notre village est en danger. Nous sommes consternés par cette volonté de défigurer notre espace et porter atteinte à notre qualité de vie. Pour mémoire, le PLU mentionne une hauteur maximale de 7 mètres sous gouttière.

Outre ce point, nous avons demandé une réunion d'urgence, pour examiner notamment :

- le Mittelkleinwoerthel pour lequel la réponse proposée maintient l'injustice qui aurait pu être réglée dans ce mandat,
- le sort de certaines rues (rue du nord, accès aux nouveaux équipements etc.). Nous avons toujours revendiqué la nécessité de créer les conditions favorables pour intégrer les pistes cyclables, réduire la vitesse, sécuriser les déplacements et protéger le voisinage.

Michèle KANNENGIESER - Camille MEYER - Pia KIEFFER
Frédéric MAURY - Christine STROH - Roger BODE

► Liste d'Entente Communale

Ça aussi vous avez le droit de le savoir...

La hauteur maximale de construction actuellement en vigueur à La Wantzenau est de 7 m à la gouttière de toiture. Or, nous avons découvert que dans le cadre de l'enquête publique relative à l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLUI), le Maire et la SERS recommandent « quelques adaptations » de cette règle pour le projet du Schwemmloch et ce, évidemment, sans aucune consultation du Conseil Municipal ou des Wantzenauviens.

Ainsi, il s'agirait de pouvoir construire **des collectifs à des hauteurs de 12 mètres** et de « créer **quelques bâtiments signaux** permettant de renforcer la Wantzenau comme porte d'entrée de l'Eurométropole » pouvant aller jusqu'à **25 mètres !!**

La commission d'enquête sur le PLUI reconnaît elle-même qu'il ne s'agit en aucun cas d'ajustements mineurs et s'étonne que cette demande n'ait pas été formulée dès le départ. Elle recommande que cette modification fasse l'objet d'une information des riverains quand le Maire lui préfère attendre l'élaboration du règlement du lotissement... En termes de « transparence de la vie publique », on repassera...

Le Maire va sans aucun doute vous expliquer, comme il l'a fait lors du dernier Conseil, qu'il ne s'agit que « d'ouvrir le champ des possibles », qu'il ne faut pas « brider les architectes »... et surtout que rien n'est encore fait.

Doit-on le croire ? En tout cas, personne n'est dupe, la brèche est bien ouverte.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL
(article remis le 14 novembre 2016)